



Impossible de supprimer mon compte myspace

Par **Bulle_old**, le **30/10/2007** à **17:16**

Bonjour à tous

je m'adresse à vous car je ne sais plus quoi faire.

J'ai créé en septembre une page myspace et à présent que je n'ai plus le temps, ni surtout l'envie de m'en occuper, j'ai fait il y a deux semaines une demande de suppression de compte.

J'ai bien suivi la marche à suivre, et validé la suppression de mon myspace suite au courriel reçu. Il était précisé qu'il fallait attendre 48heures pour que la suppression prenne effet. Comme vous le devinez, la suppression n'a pas été effective. J'ai donc recommencé la démarche plusieurs fois, j'en suis à plus de 20 demandes de suppression NON prises en compte!

Je commence à perdre patience.

J'ai écrit au service client, courriel bien évidemment ignoré.

Donc, ma question est la suivante, comment faire pour que ma demande soit prise en compte? Dois-je contacter la cnil?

Je pourrais tout à fait laisser ma page sur myspace mais je n'en ai pas envie, j'estime qu'il est de mon droit de supprimer ce que je veux.

Or mon droit n'est pas reconnu et cela me dérange beaucoup.

J'espère que j'ai bien décrit la situation et que vous pourrez m'aider.

Merci d'avance.

Par **bituur esztreym_old**, le **28/11/2007** à **22:38**

peut-être un mail au service client avec copie visible à la Cnil et à votre délégation départementale de la DCCRF (direction de la Consommation, Concurrence et Répression des Fraudes).